

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	12
Nombre de membres ayant donné pouvoir	1

Délibération n° : 21.01.13

Date de convocation : 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un

Le 2 février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
RECOULIN Isabelle		X	M. Alain ASTRUC
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis	X		
TUFFÉRY Julien	X		

INTÉGRATION D'UN AGENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Création de poste

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Monsieur le Président rappelle aux membres du bureau syndical qu'en début d'année 2019, il avait été procédé au recrutement en contrat de droit privé d'une chargée de mission communication et qualité.

En raison du développement des activités du SDEE, Monsieur le Président propose aux membres du bureau syndical de conforter cet emploi en intégrant cet agent dans la fonction publique territoriale.

Délibération n° : 21.01.13

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur la création, au 1^{er} avril 2021, d'un poste d'adjoint administratif de catégorie C ;

DÉCIDE d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet agent.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20210202-210113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2021